

Evaluation du cursus « Construction » 2012-2013

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Institut des Travaux publics de la ville de Liège

Comité des experts :
M. Willy Patrick DE WILDE, président
MM. Jean-Pierre Collin, Luc Courard, Pierre Echard, Daniel Grouy,
Michel Procès, experts

7 février 2014

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus « Construction ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 14 et 15 octobre 2013¹ pour évaluer le bachelier en Construction. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisées *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignants, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

¹ Vu la difficulté de constituer un comité d'experts, l'évaluation externe a pris du retard et une partie des visites se sont déroulées sur l'année académique 2013-2014.

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

L'Institut des Travaux publics de la ville de Liège (ITP) a été fondé en 1906 par Edmond Baar.

Outre le bachelier en Construction, il propose des formations de niveau secondaire inférieur et supérieur dans les domaines de la construction, du bois, de l'horticulture et de l'art.

Le bachelier en Construction, options Bâtiment et Génie civil, est organisé depuis 2008-2009. Il remplace l'ancien graduat en Construction, qui a lui-même succédé à la section Technicien supérieur en Travaux publics.

La formation est organisée à horaire décalé afin d'accueillir des personnes déjà engagées dans le monde du travail.

Remarque préliminaire

En novembre 2008², dans le prolongement de la réforme de Bologne, la Fédération Wallonie-Bruxelles a prévu que les programmes d'enseignement supérieur organisés par l'enseignement de promotion sociale s'alignent sur la structure en cycles qu'avait déjà adoptée l'enseignement de plein exercice.

Les programmes d'enseignement supérieur dans le domaine de la construction ont alors été revus et plusieurs changements y ont été apportés parmi lesquels l'allongement de la durée des études et l'insertion de stages. Le diplômé est alors devenu un bachelier en Construction, option bâtiment ou option génie civil. Cette formation comporte un volume total de 2180 périodes ou 180 ECTS et est réalisable entièrement en 3 années minimum. Cette formation intègre notamment des unités de formation (UF) plus pointues et plus actuelles. Le comité des experts souligne toutefois que le programme, déterminé pour l'ensemble des établissements offrant le bachelier, ne laisse que peu de marge de manœuvre aux institutions quant au contenu (matière) et au volume (points ECTS) accordés aux activités.

Au moment de l'évaluation, un nouveau profil professionnel était en cours d'élaboration au sein du Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale.

L'ensemble des programmes organisés par les établissements d'enseignement de promotion sociale et concernés par la présente évaluation ont donc été abordés par le comité des experts en tenant compte de ce contexte.

² Décret du 14 novembre 2008 modifiant le décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, en vue de favoriser l'intégration de son enseignement supérieur à l'espace européen de l'enseignement supérieur

CHAP 1er : Les programmes d'études et les approches pédagogiques

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 L'option annoncée de former des concepteurs techniques (*versus* conception architecturale) répond de façon adéquate au profil professionnel tel que spécifié par le Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale.
- 2 Le programme est bien en accord avec les missions et les valeurs de l'établissement et de l'enseignement de promotion sociale. Le simple fait d'être inscrit dans la formation (avant même l'obtention du diplôme) semble être un facteur favorable à l'insertion professionnelle des étudiants, via les stages.
- 3 L'invitation de conférenciers, la présence d'enseignants « experts » dans l'équipe, et l'organisation de visites de chantiers (qui récoltent un taux de participation élevé) assurent un bon contact avec le monde professionnel.
- 4 Par ailleurs, la section exploite la présence dans l'école d'autres formations du domaine (visite des ateliers de maçonnerie et de carrelage, utilisation du matériel de topographie des géomètres...).
- 5 Le fait que toutes les UF soient organisées chaque année constitue aussi un avantage pour les étudiants.
- 6 Les étudiants reçoivent un organigramme de formation personnalisé, qui tient compte de leur parcours antérieur (dispenses...).
- 7 Le peu de recouvrements entre les différentes UF témoigne d'une bonne coordination entre les enseignants. Le comité des experts encourage donc fortement de poursuivre les actions « Coordination pédagogique » et « Conseils de classe » reprises dans le plan d'action.
- 8 La présence dans l'école d'une conseillère pédagogique extérieure à l'équipe enseignante constitue un apport intéressant, qui contribue à l'amélioration des évaluations et au maintien d'une démarche réflexive. La section se donne ainsi les moyens de mener à bien une action identifiée par la CEI : la démarche qualité doit concerner l'ensemble des enseignements dispensés dans l'institut, tous niveaux et toutes disciplines confondus.
- 9 L'équipe enseignante est très impliquée et disponible (pour réexpliquer, proposer et orienter en stage, suivre les épreuves intégrées etc.).
- 10 Une attention particulière est portée à la spécificité des objectifs des 3 types de stages : les « fiches stages » sont extrêmement claires et précises quant aux objectifs et modalités.
- 11 En ce qui concerne l'épreuve intégrée, une séance d'information et la remise d'un vade-mecum en début d'année assurent une bonne compréhension des attentes, des étapes et des critères d'évaluation. Des réunions régulières sont organisées pour présenter l'état d'avancement du travail. Des défenses à blanc sont également prévues et exploitées par les étudiants. De plus, l'ajout de 40 périodes en Communication spécifiquement dédiées à la préparation de l'épreuve est une initiative prometteuse. L'évaluation se fait sur une base assez large, par un jury qui intègre des membres extérieurs. La pondération entre l'écrit et l'oral est équilibrée. Les fiches d'évaluation sont très détaillées. Le fait qu'un enseignant référent soit identifié pour chaque option favorise un traitement équitable des étudiants. En cas d'ajournement, un débriefing est organisé avec l'étudiant.

Recommandation : organiser également un débriefing pour l'étudiant (éventuellement informel), également en cas de réussite de l'épreuve intégrée.

- 12 L'organisation d'une semaine de remédiation en mathématiques avant le début des cours est une initiative particulièrement pertinente et appréciée.
- 13 Les syllabi existent pour la majorité des enseignements. Certains comportent des exercices résolus, des exemples de questions d'examen. Ils sont dans l'ensemble bien actualisés, et l'effort fourni en matière d'harmonisation des pages de garde est apprécié.

Recommandation : rendre ces supports de cours également disponibles en ligne.

- 14 Les étudiants disent qu'ils ne sont pas surpris par les évaluations. Les modalités sont notamment communiquées via les fiches UF, qui constituent dès lors un « contrat pédagogique » entre l'étudiant et l'enseignant.
- 15 Le fait de pouvoir réaliser le stage d'intégration dans l'entreprise où ils travaillent est apprécié des étudiants actifs. Dans ces cas-là, le comité apprécie le fait que le stagiaire soit encouragé à diversifier son activité habituelle pour découvrir d'autres aspects du travail (visites de chantier, bureau d'études, sécurité, gestion...). En règle générale, l'organisation des stages (calendrier, choix du lieu par les étudiants) reste donc souple, ce qui paraît en adéquation avec le contexte de promotion sociale.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le programme est cohérent dans son ensemble. Le comité relève toutefois quelques pistes d'amélioration :
 - a) certaines séquences de cours ne sont pas idéales : le cours de Métrés, par exemple, arrive trop tard par rapport aux cours de DAO ;
 - b) le cours d'informatique (logiciels) devrait intervenir en 1^{re} année ;
 - c) la problématique du développement durable est traitée de manière diffuse dans certains cours (PEB...) ;
 - d) l'UF « Sensibilisation en matière de sécurité-santé sur les chantiers temporaires et mobiles » ne débouche pas sur l'obtention d'un certificat « Cadre opérationnel en matière de sécurité ».

Recommandations : étudier les possibilités d'amélioration du séquençage des cours en interne ; en matière de développement durable, passer d'une approche réactive à une approche proactive, réfléchie collégalement (dans une optique de distinction de la formation) ; développer un partenariat (avec le CEFORA ou autre) pour permettre aux étudiants d'obtenir le certificat VCA-Sécurité pour cadres opérationnels au terme de l'UF « Sécurité ».

- 2 La participation des enseignants experts aux réunions de concertation etc. reste faible.

Recommandation : la mise en place de 2 conseils de classe par année et d'une coordination pédagogique est encouragée pour élargir la concertation.

- 3 Des fiches UF sont mises en œuvre dans la majorité des cours. Toutefois, certaines sont incomplètes ou peu précises.

Recommandation : veiller à ce que toutes les fiches UF soient complétées, précisées (effort d'homogénéisation) et actualisées chaque année.

- 4 Le suivi de stage est peu formalisé par l'établissement.

Recommandation : améliorer le suivi du stage (prise de contact, même téléphonique, avec le maître de stage) ; réorganiser une forme de « retour de stages », que ce soit lors d'une soirée thématique ou en début d'une séance de cours, pour élargir les perspectives professionnelles et l'information des autres étudiants.

- 5 Le nombre d'exemplaires « papier » exigés pour l'épreuve intégrée représente un obstacle financier pour certains étudiants.

Recommandation : limiter le nombre d'exemplaires papier exigés pour l'épreuve intégrée (p.ex. en ayant recours à une plateforme informatique pour les diffuser).

CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

Gestion du personnel

- 1 La mise en place d'une procédure d'accueil des nouveaux enseignants (accompagnement par la conseillère pédagogique et la directrice) est saluée par le comité.
- 2 La grande majorité des enseignants pratique une activité professionnelle extérieure, ce qui est très positif du point de vue de la connaissance du terrain.
- 3 Une partie de l'équipe possède un titre pédagogique.

Ressources matérielles

- 4 L'équipement est adéquat.
- 5 La mise en place d'une bibliothèque et la création d'une « ulicothèque » (du grec υλικος, qui signifie matériau) sont des initiatives positives. Leur développement est encouragé.
- 6 Les étudiants ont désormais accès aux ressources en ligne du CSTC via les 4 postes de travail de la bibliothèque.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

Gestion du personnel

- 1 Les consignes de sécurité n'apparaissent pas dans le vade-mecum à destination des enseignants.

Recommandation : les y intégrer.

Ressources matérielles

- 2 Les locaux ne sont pas toujours adaptés à la taille des groupes (problème de place au 1^{er} niveau).

Recommandation : chercher un auditoire disponible.

- 3 Les logiciels de dessin et logiciels techniques ne sont pas mis à disposition des étudiants.

Recommandation : négocier un contrat d'obtention de logiciels sous licence étudiante.

- 4 Le site web n'est pas utilisé dans toutes ses potentialités, notamment pour la communication interne entre enseignants et étudiants.

Recommandation : réfléchir à l'utilisation d'une plateforme pédagogique (type moodle), plus ergonomique et utilisée ; et l'alimenter en contenu.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALE FORCE RECONNUE

- 1 L'organisation d'une journée Portes ouvertes est positive pour la visibilité de l'école.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 La lisibilité de l'offre de formation pourrait être améliorée, notamment pour les formations organisées dans des domaines similaires.

Recommandation : identifier plus clairement le type et le niveau des formations offertes par l'Institut (bachelier, formations courtes en DAO...).

- 2 Les visites de salons, chantiers, d'entreprises, et occasions de contact avec le monde professionnel existent. La volonté de les intensifier est soulignée positivement et donc encouragée par le comité des experts.
- 3 Dans le même ordre d'idées, les prises de contacts avec l'Université de Liège (labos) et les écoles d'architecture (bibliothèques...) sont elles aussi encouragées.

Recommandation : développer de façon pro-active les contacts avec les mondes professionnel et académique voisins.

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le rapport d'autoévaluation reflète très bien la situation sur le terrain. Il donne un diagnostic lucide de la situation et établit des priorités correctes dans les actions à mener.
- 2 Le comité souligne la pertinence et l'appropriation (la bonne compréhension) de ce qu'est une démarche qualité par la commission interne. Il salue l'existence de nombreux documents-outils (fiches actions, enquêtes, procédures, vade-mecum,...).

Recommandation : veiller à la traçabilité de ces documents (gestion des mises à jour...).

- 3 Le plan d'action dégage des priorités. Ces priorités se focalisent en premier lieu sur l'évaluation des enseignements, la conception des stages et de l'épreuve intégrée. Le fait de fixer ces priorités est révélateur d'une approche réaliste et pragmatique, et le gage de résultats à court, moyen et long termes.
- 4 La communication vers les étudiants et le personnel semble efficace. Le comité a notamment constaté que toutes les personnes participant aux entretiens avaient reçu le rapport d'autoévaluation. Les comptes-rendus des réunions de la commission interne sont systématiquement rédigés et envoyés aux différents acteurs.
- 5 La démarche qualité semble très bien acceptée par l'ensemble de la communauté. Elle a été portée par une commission bien établie, dont le travail sera prolongé sous la forme d'une cellule Qualité permanente intégrant les autres sections de l'établissement, ce qui apporte régularité et continuité au processus, et favorise la bonne collaboration.
- 6 Un état d'avancement reprenant les actions mises en œuvre entre la remise du rapport d'autoévaluation et la visite a été transmis au comité des experts. Le comité note, par exemple, le bon état d'avancement en matière de rédaction des fiches UF.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas pratiquée de manière systématique.

Recommandation : mener une réflexion à ce sujet et mettre en place un système d'évaluation des enseignements par les étudiants.

- 2 Le comité d'experts a pris note de l'attention dédiée au suivi des anciens, mais considère que le « réseau » n'est pas encore suffisamment robuste.

Recommandation : améliorer le suivi des anciens, qui constituent un relais privilégié avec le monde professionnel (possibilités de stages, visites, opportunités d'emploi, invitations au jury de l'épreuve intégrée...).

Conclusions

La Ville de Liège, pouvoir organisateur (PO) de l'ITP, qui regroupe 7 écoles de promotion sociale, a fait le choix d'organiser son offre d'enseignement par domaines (p. ex. la construction), tous niveaux d'enseignement confondus. Ce mode d'organisation crée la possibilité de synergies entre formations d'un même domaine, ce que l'ITP exploite de manière porteuse.

L'ITP annonce clairement l'objectif de former des concepteurs *techniques*, plutôt *qu'architecturaux*. Le comité des experts estime que cette approche du programme reflète bien l'intention du Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale. L'insertion professionnelle des étudiants, ne fût-ce que via les stages, semble donner raison au PO.

Plusieurs étudiants choisissent de suivre les deux options (bâtiment, génie civil). Ceci se comprend facilement lorsque l'on sait que le surplus de travail à fournir est raisonnable : les trois UF spécifiques, le stage d'activités professionnelles et l'épreuve intégrée.

D'autre part, de plus en plus d'étudiants s'inscrivent à l'ITP après une première expérience dans l'enseignement supérieur de plein exercice. Ils s'orientent vers l'EPS suite à un échec ou pour une autre raison (volonté d'étudier dans une structure plus petite...). Dans ces cas-là, les dossiers sont analysés au cas par cas et donnent lieu à des parcours personnalisés (octroi de dispenses etc.).

Un autre phénomène s'observe depuis deux ans : les étudiants suivent certaines UF dans d'autres établissements d'EPS, en fonction des horaires proposés.

La direction a investi de sérieux efforts dans la coordination pédagogique, entre autres en s'adjoignant une conseillère pédagogique extérieure à l'équipe. Ceci aide l'équipe enseignante qui est déjà très impliquée et disponible, tant pour les cours que pour les stages et l'EI. La qualité des services offerts aux étudiants en est encore améliorée : les syllabi qui leur sont adressés sont clairs, les étudiants se sentent bien préparés aux évaluations, peuvent bénéficier d'explications complémentaires et entretiennent des relations franches avec les enseignants. Des mécanismes adéquats ont également été mis en place pour atteindre ces objectifs pour les stages et pour l'EI.

Les ressources matérielles (bibliothèque, ulicothèque, accès au CSTC...) sont suffisantes. Du point de vue des logiciels, surtout techniques, ainsi que de la communication par web, des améliorations seraient par contre les bienvenues.

L'école se rend compte, d'une part de l'importance, d'autre part des difficultés rencontrées par les étudiants d'EPS, de participer à des activités externes comme des visites de chantiers et d'entreprises, des salons... Elle est cependant parvenue à surmonter ces difficultés et signale même la volonté d'intensifier la visibilité de l'école (e.a. par l'organisation de journées portes ouvertes).

Finalement, en ce qui concerne la démarche qualité, le rapport d'autoévaluation et ses annexes reflètent très bien la situation sur le terrain. Ils donnent un diagnostic lucide de la situation et établissent des priorités correctes dans les actions à mener. Ces priorités se focalisent en premier lieu sur l'évaluation des enseignements, la conception des stages et de l'épreuve intégrée : le fait de fixer ces priorités est révélateur d'une approche réaliste et pragmatique, et le gage de résultats à court, moyen et long termes.

La communication entre les responsables de la démarche qualité et sur la démarche qualité à destination de l'ensemble de la communauté est efficace, ce qui assure l'adhésion de l'ensemble de la collectivité.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ L'option annoncée de former des concepteurs techniques (<i>versus</i> conception architecturale) répond de façon adéquate au profil professionnel tel que spécifié par le Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale. ⇒ Le programme est bien en accord avec les missions et les valeurs de l'établissement et de l'enseignement de promotion sociale. ⇒ L'invitation de conférenciers, la présence d'enseignants « experts » dans l'équipe, et l'organisation de visites de chantiers assurent un bon contact avec le monde professionnel. ⇒ La section exploite la présence dans l'école d'autres formations du domaine. ⇒ Le fait que toutes les UF soient organisées chaque année constitue un avantage pour les étudiants. ⇒ Les étudiants reçoivent un organigramme de formation personnalisé. ⇒ Le peu de recouvrements entre les différentes UF témoigne d'une bonne coordination entre les enseignants. ⇒ La présence dans l'école d'une conseillère pédagogique extérieure à l'équipe enseignante constitue un apport intéressant. ⇒ L'équipe enseignante est très impliquée et disponible. ⇒ Une attention particulière est portée à la spécificité des objectifs des 3 types de stages : les « fiches stages » sont extrêmement claires et précises quant aux objectifs et modalités. ⇒ En ce qui concerne l'épreuve intégrée, une séance d'information et la remise d'un vade-mecum en début d'année assurent une bonne compréhension des attentes, des étapes et des critères d'évaluation. ⇒ Des réunions régulières sont organisées pour présenter l'état d'avancement de l'épreuve intégrée. Des défenses à blanc sont également prévues et exploitées par les étudiants. De plus, l'ajout de 40 périodes en Communication spécifiquement dédiées à la préparation de l'épreuve est une initiative prometteuse. ⇒ L'évaluation de l'épreuve intégrée se fait sur une base assez large, par un jury qui intègre des membres extérieurs. ⇒ L'organisation d'une semaine de remédiation en mathématiques avant le début des cours est une initiative particulièrement pertinente et appréciée des étudiants. ⇒ Les syllabi existent pour la majorité des 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le programme est cohérent dans son ensemble. Le comité relève toutefois quelques pistes d'amélioration dans le séquençage des cours. ⇒ La problématique du développement durable est traitée de manière diffuse. ⇒ L'UF « Sécurité » ne débouche pas sur l'obtention d'un certificat « VCA-Sécurité pour cadres opérationnels ». ⇒ La participation des enseignants experts aux réunions de concertation reste faible. ⇒ Certaines fiches UF sont incomplètes ou peu précises. ⇒ Le suivi de stage est peu formalisé. ⇒ Le nombre d'exemplaires « papier » exigés pour l'épreuve intégrée représente un obstacle financier pour certains étudiants. ⇒ Les consignes de sécurité n'apparaissent pas dans le vade-mecum à destination des enseignants. ⇒ Les locaux ne sont pas toujours adaptés à la taille des groupes (problème de place au 1er niveau). ⇒ Les logiciels de dessin et logiciels techniques ne sont pas mis à disposition des étudiants. ⇒ Le site web n'est pas utilisé dans toutes ses potentialités, notamment pour la communication interne entre enseignants et étudiants. ⇒ La lisibilité de l'offre de formation pourrait être améliorée, notamment pour les formations organisées dans des domaines similaires. ⇒ Les visites de salons, chantiers, entreprises, et occasions de contact avec le monde professionnel existent mais pourraient être intensifiées. ⇒ L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas pratiquée de manière systématique. ⇒ Le comité d'experts a pris note de l'attention dédiée au suivi des anciens, mais considère que le « réseau » n'est pas encore suffisamment robuste.

enseignements. Ils sont dans l'ensemble bien actualisés.

- ⇒ Les modalités d'évaluation sont claires et communiquées via les fiches UF, qui constituent dès lors un « contrat pédagogique » entre l'étudiant et l'enseignant.
- ⇒ Le fait de pouvoir réaliser le stage d'intégration dans l'entreprise où ils travaillent est apprécié des étudiants actifs. En règle générale, l'organisation des stages (calendrier, choix du lieu par les étudiants) reste souple, ce qui paraît en adéquation avec le contexte de promotion sociale.
- ⇒ La mise en place d'une procédure d'accueil des nouveaux enseignants (accompagnement par la conseillère pédagogique et la directrice) est saluée par le comité.
- ⇒ La grande majorité des enseignants pratique une activité professionnelle extérieure, ce qui est très positif du point de vue de la connaissance du terrain. Une partie de l'équipe possède un titre pédagogique.
- ⇒ L'équipement est adéquat. La mise en place d'une bibliothèque et la création d'une « ulicothèque » sont des initiatives positives. Les étudiants ont accès aux ressources en ligne du CSTC via les 4 postes de travail de la bibliothèque.
- ⇒ Le rapport d'autoévaluation reflète très bien la situation sur le terrain. Il donne un diagnostic lucide de la situation et établit des priorités correctes dans les actions à mener.
- ⇒ Le comité souligne la pertinence et l'appropriation de ce qu'est une démarche qualité par la commission d'évaluation interne. Il salue l'existence de nombreux documents-outils (fiches actions, enquêtes, procédures, vade-mecum...) et la pérennisation de la démarche sous la forme d'une cellule Qualité permanente.
- ⇒ Le plan d'action dégage des priorités claires, ce qui témoigne d'une approche réaliste et pragmatique, et constitue un gage de résultats à court, moyen et long termes.
- ⇒ La communication envers les étudiants et les personnels est efficace.

Recommandations

- ⇒ étudier les possibilités d'amélioration du séquençage des cours en interne
- ⇒ en matière de développement durable, passer d'une approche réactive à une approche proactive, réfléchie collectivement (dans une optique de distinction de la formation)
- ⇒ développer un partenariat (avec le CEFORA ou autre) pour permettre aux étudiants d'obtenir le certificat « VCA-Sécurité pour cadres opérationnels » au terme de l'UF « Sécurité »

- ⇒ mettre en place les 2 conseils de classe par année et la coordination pédagogique (tel que prévu dans le plan d'action)
- ⇒ veiller à ce que toutes les fiches UF soient complétées, précisées (effort d'homogénéisation) et actualisées chaque année
- ⇒ améliorer le suivi du stage : prise de contact, même téléphonique, avec le maître de stage ; réorganiser une forme de « retour de stages »
- ⇒ limiter le nombre d'exemplaires papier exigés pour l'épreuve intégrée
- ⇒ intégrer les consignes de sécurité au vade-mecum à destination des enseignants
- ⇒ chercher un grand auditoire adapté à la taille du groupe de B1
- ⇒ négocier un contrat d'obtention de logiciels DAO et techniques sous licence étudiante
- ⇒ réfléchir à l'utilisation d'une plateforme pédagogique (type moodle), plus ergonomique, et l'alimenter en contenu
- ⇒ rendre les supports de cours également disponibles en ligne
- ⇒ identifier plus clairement le type et le niveau des formations offertes par l'Institut (bachelier, formations courtes en DAO...)
- ⇒ développer de façon pro-active les contacts avec les mondes professionnel et académique voisins, afin de combler certaines lacunes (équipements, visites...)
- ⇒ mener une réflexion sur l'évaluation des enseignements et mettre en place un système d'évaluation par les étudiants
- ⇒ améliorer le suivi des anciens, qui constituent un relais privilégié avec le monde professionnel
- ⇒ veiller à la traçabilité des nombreux documents-outils en organisant la gestion des mises à jour

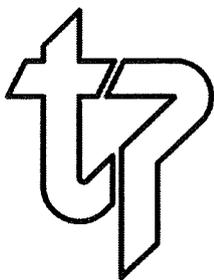
Opportunités et risques

Opportunités :

- ⇒ Choix du PO d'opérer un regroupement par domaines de formations (plutôt que par niveaux) : les étudiants du bachelier sont en contact avec d'autres sections apparentées dans le domaine de la construction (maçonnerie, géomètre...), ce qui crée des opportunités pédagogiques et des synergies en matière d'équipements (ulicothèque...) et de contacts avec le monde extérieur (conférenciers...)
- ⇒ La proximité des cours Saint-Luc de promotion sociale présente une opportunité pour d'éventuelles co-organisations d'UF ou pour la mutualisation de ressources

Risque :

- ⇒ La difficulté d'accéder à l'ITP en voiture (manque de parking)



Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique

Monique DERISON
Directrice

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation

Chantal Digneffe
Coordonnatrice

Dino FIDANZA
Coordonnateur

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.